



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 26-03-2026 à 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26-03-2026 sur convocation régulière.

La **présidence de séance** a été confiée à Monsieur Max RASPAIL, maire.

Monsieur Raspail a ouvert la séance et a procédé à l'appel des membres :

Etaient Présents : Max RASPAIL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO,

Absents excusés : Guilhem MGHAIETH, Jean François BOREL,

Procurations : Guilhem MGHAIETH a donné pouvoir à Max RASPAIL
Mélanie BOREL a donné pouvoir à Jean François BOREL

Monsieur Raspail a ouvert la séance à 19h, et constate que le **quorum** était atteint.

Monsieur Ortolan était désigné **secrétaire de séance**.

Monsieur Raspail fait lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21-03-2026.
Aucune objection n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être présenté **les décisions directes du Maire** prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du conseil municipal du 25 mai 2020.

Aucune décision n'a été prise.

Monsieur Raspail a présenté au Conseil Municipal les dossiers à débattre selon **l'ordre du jour** présenté sur la convocation de la séance :

- Communauté de communes Ventoux-Sud : représentants de la commune (ordre du tableau)
- Commission communale des impôts directs : proposition des personnes pouvant siéger
- commission municipale des fêtes et cérémonie : désignation des membres
- commission communale des feux de forêts : nomination des représentants
- Commission d'appel d'offre : élections des membres
- Nomination d'un correspondant défense
- Association des communes forestières de Vaucluse : nomination d'un représentant
- Canal de Carpentras : désignation d'un représentant
- Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du Mont Ventoux : élections des représentants de la commune
- Syndicat Rhône-Ventoux : élection des délégués
- Syndicat d'Energie Vauclusien : élection des délégués
- Syndicat mixte de développement et de valorisation forestière : élection des délégués
- Mission Locale du Comtat Venaissin : élection d'un délégué

- Indemnités du maire
 - Indemnités des adjoints
 - Aménagement de la signalisation routière et Installation de radars pédagogique
- Et demande de subvention au Conseil Départemental au titre des « Amendes de police » : reprise de la délibération
- Projet de renouvellement de la centrale photovoltaïque de Blauvac : Accords fonciers pour l'utilisation des parcelles privées de la commune

Délibération n° 1

Objet : Election du conseiller communautaire et du suppléant siégeant à la Communauté des Communes Ventoux-Sud

La nomination est prise dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal du 21-03-2026.

Le Conseil Municipal

--Dit que le siège de conseiller communautaire de la Communauté de Communes Ventoux-Sud est attribué à :
Monsieur RASPAIL Mac, Maire de Blauvac

-Dit que le siège de suppléant au conseil communautaire de la Communauté de Communes Ventoux-Sud est attribué à :

Monsieur BOREL Jean François.

Délibération n° 2

Objet : Proposition des personnes pouvant siéger à la Commission Communale des impôts directs (CCID)

Le Conseil Municipal,

- M. RASPAIL Max, Maire de la commune comme Président de ladite Commission,

- les personnes indiquées ci-dessous susceptibles d'être retenues comme membres de la Commission communale des impôts directs :

COMMISSAIRES TITULAIRES :

1	BANCEL LIONEL	54 tour des Gauchers-Blauvac
2	BOREL JEAN FRANÇOIS	12 rue du Nord-Blauvac
3	IKHARKAREN JALILA	590 route de Villes sur Auzon-Blauvac
4	ESTEVE LAURENCE	110 rue centrale-Blauvac
5	BROUSSE RIMBERT CLEMENCE	134 chemin de la grand combe-Blauvac
6	RIBIERE MICHEL	287 route de Villes sur Auzon-Blauvac
7	VIRET STEPHAN	28 place du village-Blauvac
8	LAZARE Bernard	Quartier Eau Froide-Villes sur Auzon
9	FAVIER Vincent	336 Route de Mazan - Blauvac
10	VILLON REMI	237 route de Villes sur Auzon-Blauvac
11	RASPAIL JEROME	664 route de Malemort - Blauvac
12	CONIL ALAIN	1780 route de Saint Estève -Blauvac

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS :

1	ORTOLAN FREDERIC	587 chemin de Langlois-Blauvac
2	NUVOLOSO BERNADETTE	171 chemin des Blaques-Blauvac
3	BOREL MELANIE	28 place du village-Blauvac
4	MGHAIETH GUILHEM	129 chemin de la montagne-Blauvac
5	RASPAIL VIRGINIE	664 Route de Malemort-Blauvac
6	CACERES ANNIE	89 chemin de Saint Guillaume-Blauvac
7	VILLON CELINE	237 route de Villes sur Auzon-Blauvac
8	DUNAND GERARD	606 chemin des Castes - Blauvac
9	JOUSSELME MICHEL	251 route de Méthamis-Blauvac
10	FELICES Charles	173 chemin des 7 arbres
11	CORRADO Antoine	36 impasse des 7 arbres-Blauvac
12	RECCO Pierre	163chemin de St Estève-Blauvac

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 3

Objet : Commission municipale des fêtes et cérémonies

Le Conseil Municipal,

-**DÉSIGNE** M. RASPAIL Max, Président de la Commission municipales des fêtes et cérémonies.

-**PROCÉDE** à l'élection à bulletin secret de membres du Conseil municipal :

- Référent : RIBIERE Michel
- Membres : IKHARKHAREN Jalila – BROUSSE Clémence – VIRET Stephan – ESTEVE Laurence – NUVOLOSO Bernadette – BOREL Mélanie

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 4

Objet : Désignation des membres au Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)

Le Conseil Municipal désigne :

- M. BOREL Jean-François, délégué et responsable au Comité Communal Feux de Forêts.
- M. RIBIERE Michel, adjoint au Comité Communal Feux de Forêts.

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 5

Objet : Désignation d'un correspondant défense

Le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur Max Raspail, en qualité de Maire, correspondant défense au sein du conseil municipal.

Vote pour : 15voix/15 : *Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO*

Délibération n° 6

Objet : Désignation des représentants à Communes Forestières de Vaucluse

Le Conseil Municipal désigne :

- M. RASPAIL Max, représentant titulaire
- M. BANCEL Lionel, représentant suppléant

Vote pour : 15voix/15 : *Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO*

Délibération n° 7

Objet : Désignation d'un élu référent auprès du Canal de Carpentras

Le Conseil Municipal désigne :

- M. BOREL Jean François, référent auprès du Canal de Carpentras

Vote pour : 15voix/15 : *Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO*

Délibération n° 8

Objet Désignation d'un délégué à la Mission Locale du Comtat Venaissin

Le Conseil Municipal désigne :

- Mme IKHARKHAREN Jalila, déléguée de la commune de Blauvac auprès de la Mission Locale du Comtat Venaissin

Vote pour : 15voix/15 : *Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO*

Délibération n° 9

Objet Election des membres de la commission d'appel d'offre

Le Conseil Municipal,

-DÉSIGNE M. RASPAIL Max, Maire, Président de la Commission d'appel d'offre.

-PROCÉDE à l'élection à bulletin secret de 6 membres du Conseil municipal.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu et sont élus :

– Liste des titulaires : 15 (quinze voix)

M. BOREL Jean-François

M. VIRET Stéphane

Mme BROUSSE Clémence

– Liste des suppléants : 15 (quinze voix)

Mme ESTEVE Laurence

Mme CACERES Annie

M. ORTOLAN Frédéric

Délibération n° 10

Objet Election des représentants de la commune auprès du syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du mont Ventoux

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, a procédé à l'élection de :

-M. Bancel Lionel, délégué titulaire

-Mme Estève Laurence, déléguée suppléante

Délibération n° 11

Objet : Election des délégués au syndicat Rhône Ventoux pour les compétences en eaux potables et assainissement collectif et non collectif

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, a procédé à l'élection de :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES :

-M. RASPAIL Max, Maire

-M. BOREL Jean François

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS :

-M. VIRET Stéphane

-M. BANCEL Lionel

Délibération n° 12

Objet : Election des délégués au Syndicat d'Énergie Vauclusien pour la compétence optionnelle éclairage public (option A)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, a procédé à l'élection de :

1 DÉLÉGUÉ TITULAIRE :

-M. RASPAIL MAX

1 DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT :

-M. MGHAIETH Guilhem

Délibération n° 13

Objet : Election des délégués au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, a procédé à l'élection de :

DÉLÉGUÉ TITULAIRE :

-M. VILLON Rémi

DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT :

-M. BOREL Jean François

Délibération n° 14

Objet : Versement des indemnités de fonctions de maire

Le Conseil Municipal,

- **Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire :**
au Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 15

Objet : Versement des indemnités de fonctions des adjoints au Maire

Le Conseil Municipal,

- **Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au Maire :**
au Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 16

Objet : Aménagement de la signalisation routière et Installation de radars pédagogique

Et demande de subvention au Conseil Départemental au titre des « Amendes de police »

Le Conseil Municipal,

- article 1 : **décide** de réaliser les aménagements suivants :

- Pour la PROTECTION DES USAGERS VULNERABLES

- Sécurisation et mise en accessibilité des traversées piétonnes :

✓ marquage des traversées piétonnes et signalisation de police requise (incluant la signalisation verticale et horizontale requise)

- Pour la MAITRISE DES VITESSES EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION

- Mise en sécurité de carrefours

- Favorisation de la conduite apaisée :

✓ Mise en conformité de signalisation verticale et horizontale (gamme, classe, change)

✓ Installation d'équipements de régulation (y compris les raccordements et supports) : achat de radars pédagogiques

- article 2 : **autorise** M. le maire à signer toutes pièces nécessaires au projet ;

- article 3 : **dit** que la commune doit solliciter l'aide du Conseil Départemental par la demande de subvention au titre des « Amendes de police »

-article 4 : **accepte** le tableau de financement proposé (ci-joint) par Monsieur le maire dont le montant total pour la mairie est de 15 110.00 € TTC.

-article 5 : **dit** que les montants seront inscrits au budget de la commune.

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

Délibération n° 17

**Objet : Projet de renouvellement de la centrale photovoltaïque de Blauvac :
Accords fonciers pour l'utilisation des parcelles privées de la commune**

Le Conseil Municipal,

Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société EDF Power solutions France ou avec la société de projet appartenant à 100 % à EDF Power solutions France, la promesse d'avenant au bail emphytéotique et de constitution de servitudes présentée.

Vote pour : 15voix/15 : Max RASPAIL, Jean François BOREL, Jalila IKHARKHAREN, Lionel BANCEL, Annie CACERES, Rémi VILLON, Laurence ESTEVE, Guilhem MGHAIETH, Clémence BROUSSE RIMBERT, Michel RIBIERE, Virginie RASPAIL, Frédéric ORTOLAN, Mélanie BOREL, Stephan VIRET, Bernadette NUVOLOSO

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 19h50

Il est fait lecture **de ce procès-verbal, est arrêté au commencement de la séance du 23-04-2026.**

(1) Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

(1) Observations des élus : _____

Monsieur ou Madame
Secrétaire de séance

ORTOLAN Frédéric



Max Raspail,
Maire de Blauvac

P.V. publié sur le site internet de la Mairie (blauvac.fr) et mis à disposition du public en format papier le 27/04/2026 (dans la semaine qui suit le cours de la séance au cours de laquelle il a été arrêté).

(1) rayer la phrase inutile